

MEDIATION-CONSEIL VOUS INFORME

Mars 2009

ACCORDS DE BRANCHE NON ETENDUS

CLASSIFICATIONS & SALAIRES

- ✓ AVOUES : Accord du 8/1/2009 – Valeur du point au 1/1/2009.
- ✓ BOURSE : Accord du 11/12/2008 – Salaires au 1/1/2009.
- ✓ COMMERCE DE GROS : Accord du 11/12/2008 – Salaires au 1/1/2009.
- ✓ COOPERATIVES BETAİL ET VIANDE : Avenant du 7/10/2008 – Salaires au 1/10/2008 et prime d'ancienneté
- ✓ COOPERATIVES BETAİL ET VIANDE : Avenant du 10/2/2009 – Salaires au 1/2/2009 et au 1/7/2009.
- ✓ CORDONNERIE : Avenant du 1/12/2008 – Salaires
- ✓ EMPLOI ET COOPERATIVES DE CONSOMMATION : Avenant du 23/10/2008 – Salaires minimaux au 1/10/2008.
- ✓ HOSPITALISATION PRIVEE A BUT LUCRATIF : Avenants des 10 et 18/12/2008 – Salaires au 1/1/2009 et recodification de la convention collective.
- ✓ INDUSTRIE PHAMACEUTIQUE : Accord du 30/1/2009 – Sur les salaires au 1/2/2009
- ✓ METALLURGIE : Accord du 5/2/2009 – Salaires des ingénieurs et cadres pour l'année 2009.
- ✓ METREURS-VERIFICATEURS : Avenant du 21/1/2009 – Valeur du point au 1/1/2009.
- ✓ MEUNERIE : Avenant du 13/2/2009 – Salaires au 1/1/2009 et au 1/4/2009 applicables à toutes les entreprises après extension.
- ✓ PERSONNEL DES AVOCATS AU CONSEIL : Accord du 20/1/2009 – Salaires au 1/1/2009.
- ✓ PRODUCTION DE BOISSON SANS ALCOOL : Accord du 27/10/2008 – Salaires au 1/10/2008

DUREE DU TRAVAIL –HEURES SUPPLEMENTAIRES – TRAVAIL DE NUIT

- ✓ COOPERATIVES BETAİL ET VIANDE : Avenant du 7/10/2008 – Réduction du temps de travail.

FORMATION PROFESSIONNELLE - NEGOCIATION COLLECTIVE

- ✓ CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS: Avenant du 17/12/2008 – Sur la formation professionnelle: création d'un prélèvement spécifique de 0,2% de la masse salariale brute et rabaissement de la contribution financière à la formation professionnelle continue à 2,1% de la masse salariale brute.

AUTRES THEMES

- ✓ AGRICULTURE : Accord du 23/10/2008 – Amélioration des conditions de travail en agriculture (applicable après extension).
- ✓ ANIMATION : Avenant du 4/2/2009 – Prévoyance

 **MEDIATION CONSEIL**

Nos services sont à votre disposition pour tout complément d'information

Immeuble Porte de l'Arénas - C
1^{er} étage
Quartier ARENAS
455, Promenade des Anglais
06299 NICE Cedex 03

TEL : 04 92.29.00.05
FAX : 04 92.29.00.08

SARL au capital de 75 000 €
SIRET : 419 163 159 00025
NAF : 7022Z
RCS : NICE

- ✓ AUTOMOBILE : Avenant du 21/1/2009 – Sur le renouvellement de la période d’essai. Il entrera en vigueur après son extension.
- ✓ AUTOMOBILE : Délibération du 21/1/2009 – Sur les contrats d’apprentissage préparant au bac professionnel.
- ✓ CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS : Avenants du 19/11/2008 – Modification de l’intitulé de la convention collective et prévoyance obligatoire (ces deux textes ne seront applicables qu’après extension); actualisation des congés familiaux et exceptionnels.
- ✓ COMMISSAIRES-PRISEURS : La convention collective des études et organismes professionnels des commissaires priseurs devient celle des sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques et des offices de commissaires priseurs.
- ✓ EMPLOI ET COOPERATIVES DE CONSOMMATION : Accords du 5/11/2008 – Emploi des personnes handicapées; égalité professionnelle
- ✓ INDUSTRIE PHAMACEUTIQUE : Accords du 30/1/2009 – Sur les remboursements de frais et les absences syndicales
- ✓ MATERIELS AGRICOLES ET DE BTP : Accord du 4/2/2009 – Insertion et maintien dans l’emploi des personnes handicapées
- ✓ MEUNERIE : Avenant du 13/2/2009 – Sur la période d’essai et l’indemnité de licenciement (dispositions applicables au début du mois suivant son extension).
- ✓ MISSIONS LOCALES ET PAIO : Avenant du 17/12/2008 – Prévoyance
- ✓ PRODUCTION DE BOISSON SANS ALCOOL : Accord du 27/10/2008 – Prévoyance.
- ✓ PUBLICITE : Accord du 18/12/2008 – Egalité professionnelle entre hommes et femmes

JURISPRUDENCE

- ✓ ANNULATION D’UN MANDAT PAR LE SYNDICAT : Arrêt de la Cour de Cassation du 4/3/2009 – L’annulation par un syndicat du mandat de représentant syndical au comité d’entreprise n’a pas d’effet rétroactif sur la qualité de salarié protégé.
- ✓ A TRAVAIL EGAL, SALAIRE EGAL : Arrêt de la Cour de Cassation du 27/2/2009 – Des disparités peuvent être justifiées, mais pas s’il s’agit d’un élément de rémunération résultant d’une décision de l’employeur applicable à l’ensemble du personnel sur des critères de poste ou de fonction.
- ✓ AVANTAGE RETRAITE POUR ENFANT : Arrêt de la Cour de Cassation du 19/2/2009 – Le bénéfice de la majoration de durée d’assurance pour enfants doit être ouvert aux pères de famille.
- ✓ CONDITIONS D’ELECTORAT : Arrêt de la Cour de Cassation du 24/9/2008 – Remplissent les conditions pour être électeurs, les salariés « intermittents » ou vacataires qui, ayant travaillé dans l’entreprise de manière habituelle au cours des trois derniers mois, sont intégrés de manière étroite et permanente à la communauté de travail.
- ✓ CONFLITS COLLECTIFS : Arrêt de la Cour de Cassation du 4/3/2009 – En vertu d’un accord collectif applicable dans la

- métallurgie, les cadres en forfait jours ne peuvent subir aucun retenue sur salaire pour une grève de moins d'une demi-journée.
- ✓ CONGE PARENTAL D'EDUCATION : Arrêt de la Cour de Cassation du 11/3/200 - La formation dont doit bénéficier le salarié à l'issue d'un congé parental d'éducation doit être adaptée à l'emploi dans lequel il doit être réintégré, c'est-à-dire son précédent emploi ou un emploi similaire (arrêt inédit).
 - ✓ DESIGNATION DANS UNE UES : Arrêt de la Cour de Cassation du 4/3/2009 - La désignation non contestée d'un délégué syndical dans une UES n'emporte pas à elle-seule reconnaissance de l'UES.
 - ✓ DISCRIMINATION : Arrêt de la Cour de Cassation du 20/1/2009 - Condamnation pour discrimination une société qui avait publié une offre où il était demandé de présenter sa carte d'électeur
 - ✓ INAPTITUDE : Arrêt de la Cour de Cassation du 25/2/2009 - Le fait qu'une visite de reprise ait lieu après un arrêt de maladie n'empêche pas le médecin de déclarer un salarié inapte en raison d'un accident du travail antérieur.
 - ✓ LICENCIEMENT ECONOMIQUE : Arrêt de la cour de cassation du 4/3/2009 - L'employeur ne peut limiter ses recherches de reclassement en fonction des souhaits des salariés exprimés à sa demande et par avance, en dehors de toute proposition concrète.
 - ✓ LISTE ELECTORALE : Arrêt de la Cour de Cassation du 18/11/2008 - Les listes électorales sont établies pour les deux tours, l'employeur ne peut donc réactualiser la liste entre les deux tours au motif que des salariés ont entre-temps quitté l'entreprise (jurisprudence constante).
 - ✓ MALADIE ET CONGES PAYES : Arrêt de la Cour de Cassation du 24/2/2009 - Revirement de jurisprudence : les congés payés non pris en raison d'un arrêt maladie doivent être reportés après la date de reprise du travail.
 - ✓ MISE A LA RETRAITE : Arrêt de la CJCE du 5/3/2009 - Une différence de traitement du fait de l'âge est justifiée si elle constitue un moyen proportionné d'atteindre un objectif légitime de politique sociale (arrêt rendu à propos de la mise à la retraite).
 - ✓ MISE A PIED CONSERVATOIRE : Arrêt de la Cour de Cassation du 18/3/2009 - Revirement de jurisprudence, la mise à pied, même à durée déterminée, notifiée dans l'attente de la décision de l'employeur dans une procédure disciplinaire, a un caractère de mesure conservatoire et non de sanction disciplinaire.
 - ✓ REFUS D'UNE RETROGRADATION : Arrêt de la Cour de Cassation du 11/2/2009 - Face au refus d'un salarié d'une rétrogradation, l'employeur peut opter pour un licenciement pour faute grave.
 - ✓ RESILIATION JUDICIAIRE ET SALARIE PROTEGE : Arrêt de la Cour de Cassation du 4/3/2009 - Le salarié protégé dont la demande de résiliation judiciaire est accueillie, n'a droit, au titre de la violation de son statut protecteur, qu'au paiement d'une indemnité égale à la rémunération qu'il aurait dû percevoir jusqu'à l'expiration de la période de protection en cours au jour de la demande.

- ✓ USAGE ET SECOND TOUR DU SCRUTIN : Arrêt de la Cour de Cassation du 24/9/2008 - N'est pas contraire à la loi, l'usage d'entreprise permettant à chaque électeur d'insérer dans la même enveloppe autant de bulletins de vote qu'il y a de sièges à pourvoir lorsque ces bulletins sont établis au nom de chacun des candidats se présentant individuellement.

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

LOIS & ORDONNANCES

-

DECRETS & ARRETES

(Autres que ceux d'extension des accords de branches)

- ✓ CONTRAT DE TRANSITION PROFESSIONNELLE : Décret et Arrêté du 27/2/2009 - L'expérimentation du contrat de transition professionnelle est étendue à six nouveaux bassins d'emplois : Calais, Châteauroux, Châtellerauld, Douai, l'étang de Berre et Mulhouse pour les licenciements économiques engagés à compter du 1/3/2009 et avant le 1/12/2009.
- ✓ CHOMAGE PARTIEL : Arrêtés du 13/3/2009 - Fixation pour 2009 du taux maximum de prise en charge par l'Etat des indemnités de chômage partiel versées par l'employeur. Pour les conventions signées du 1/1/2009 au 31/12/2009, le taux maximum de prise en charge par l'Etat des indemnités de chômage partiel est maintenu comme en 2008 à 80% ; mais ce taux pourra être porté à 100% sur décision conjointe du ministre chargé de l'économie et du ministre chargé du budget.
- ✓ CHOMAGE PARTIEL : Décret du 25/3/2009 - Parution au JO d'un décret permettant l'application rétroactive au 1/1/2009 des nouveaux taux d'indemnisation du chômage partiel
- ✓ CHOMAGE PARTIEL : Décret du 25/3/2009 - Le bénéfice de l'allocation spécifique de chômage partiel est étendu aux personnes dont le salaire hebdomadaire habituel est inférieur à 18 fois le smic horaire.
- ✓ DECLARATIONS FORMATION ET CONSTRUCTION : Décrets du 20/3/2009 - Fixation de la date unique de dépôt pour toutes les déclarations annuelles des professionnels au 2^{ème} jour ouvré suivant le 1^{er} mai, soit pour cette année au 5/5/2009.
- ✓ ENTREPRISES SOLIDAIRES : Décret du 18/3/2009 - Fixation des modalités d'application de l'article 81 de la loi de modernisation de l'économie relatif aux entreprises solidaires.
- ✓ EXONERATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE : Décret du 24/2/2009 - La faculté de bénéficier d'exonération totale ou partielle de taxe d'apprentissage aux entreprises consacrant des dépenses aux formations réalisées par les écoles de la deuxième chance s'applique à la taxe d'apprentissage due au titre des salaires versés à compter du 1/1/2008. Fixation de la limite d'exonération prévue par la loi : les versements effectués sont exonérateurs de la fraction de la taxe d'apprentissage dont l'entreprise est redevable au titre de la catégorie A.
- ✓ EXONERATION ZFE : Décret du 10/3/2009 - Fixation de la formule de calcul de l'exonération en ZFU.

- ✓ MISE A DISPOSITION D'UN APPRENTI : Arrêté du 2/2/2009 - Modèle de convention de mise à disposition d'un apprenti auprès d'une entreprise européenne.
- ✓ PRE-RETRAITE AMIANTE : Arrêté du 12/3/2009 - Complète la liste des établissements de fabrication, flocage, et calorifugeage à l'amiante, susceptible d'ouvrir droit à l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante.
- ✓ PRE-RETRAITE AMIANTE : Arrêtés du 25/3/2009 - Nouvelles modifications des listes réglementaires des établissements de fabrication, flocage et calorifugeage à l'amiante et des établissement et métiers de la construction et de la réparation navales, susceptibles d'ouvrir droit à l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante.
- ✓ RETRAITE ANTICIPEE DES PROFESSIONNELS LIBERAUX : Décret du 18/3/2009 - Fixation des conditions dans lesquelles les assurés des régimes de base des professionnels libéraux et des avocats bénéficient d'une retraite anticipée pour handicap.
- ✓ RECODIFICATION DU CODE DU TRAVAIL : Décret du 13/3/2009 - Rectification de la partie réglementaire du code du travail (correction notamment des erreurs de forme).

DIRECTIVES – CIRCULAIRES – LETTRES CIRCULAIRES

- ✓ APPRENTIS : Lettre-Circulaire ACOSS du 5/2/2009, Circulaire UNEDIC du 12/2/2009 - Cotisations sociales dues pour 2009.
- ✓ CUMUL EMPLOI-RETRAITE : Circulaire interministérielle DSS du 10/2/2009 - Précisions sur la libéralisation du cumul emploi-retraite dans les régimes de base.
- ✓ CUMUL EMPLOI-RETRAITE : Circulaire CNAV du 13/3/2009 - Précisions sur la réforme du cumul emploi-retraite entrée en vigueur le 1/1/2009.
- ✓ ENTREPRISES EN DIFFICULTES : Circulaire du 23/3/2009 - Nouvelles mesures en faveur des entreprises en difficultés notamment assouplissement des conditions d'octroi des délais de paiement vis-à-vis de l'URSSAF
- ✓ EVALUATION FISCALE DES AVANTAGES EN NATURE : Instruction DGFIP du 13/3/2009 - Montants ou limites retenus au titre de l'imposition des revenus des années 2008 et 2009.
- ✓ MODERNISATION DU MARCHE DU TRAVAIL : Circulaires DGT du 17/3/2009 - Relatives à l'application des dispositions concernant la modernisation du marché du travail et à la mise en œuvre de la rupture conventionnelle.
- ✓ STAGIAIRES : Lettre-Circulaire ACOSS du 5/2/2009 - Cotisations sociale dues pour l'année 2009.

INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ BOURSE : L'association patronale a dénoncé la convention collective étendue de la bourse. Elle continuera de s'appliquer durant maximum 18 mois.
- ✓ COTISATION AGS : La cotisation AGS passe de 0,10% à 0,20% au 1/4/2009.
- ✓ GARANTIE MINIMALE DE POINTS : Le montant de la cotisation GMP est fixé pour l'année 2009 à 744€ en valeur annuelle, soit une cotisation mensuelle de 62€.

- ✓ PROJET DE LOI DE FINANCE RECTIFICATIVE 2009 : Il prévoit notamment le renforcement de l'accompagnement et de la formation des salariés licenciés économiques bénéficiaires d'un contrat de transition ou d'une convention de reclassement personnalisé, une indemnisation du chômage partiel passant de 60% à 75% du salaire brut de l'intéressé.
- ✓ PROPOSITION DE LOI DE SIMPLIFICATION DU DROIT : Adoption en première lecture au Sénat de la proposition de loi sur la validité des accords collectifs d'entreprise sur la santé et sécurité des stagiaires en entreprise et sur les conseils de prud'hommes.
- ✓ REFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : Un projet de loi de transposition de l'accord national interprofessionnel du 7/1/2009 devrait être déposé au Parlement avant la mi-avril 2009.
- ✓ SERVICES INTERENTREPRISES DE SANTE AU TRAVAIL : Accord du 20/1/2009 - Les organisations syndicales non signataires ont utilisé leur droit d'opposition contre cet accord révisant les classifications.

ARRETES D'EXTENSIONS /AGREMENTS

BRANCHES	THEME	DATES
AUDIOVISUEL	Accès à la profession professionnelle pour les CDD (réserves)	Accord national professionnel du 14/12/2007 JO du 12/3/2009
CERAMIQUES (INDUSTRIES) N°3238	Salaires (réserves)	Avenant n° 39 du 21/10/2008 JO du 26/3/2009
COMMERCE (DETAILS ET GROS A PREDOMINANCE ALIMENTAIRE) N°3305	Temps partiel choisi	Avenant n° 25 du 17/07/2008 JO du 18/3/2009
COMMERCE (DETAILS ET GROS A PREDOMINANCE ALIMENTAIRE) N°3305	Salaires	Avenant n° 26 du 5/11/2008 JO du 19/3/2009
EDITION PHONOGRAPHIQUE	Dispositions de la convention collective	Convention collective nationale du 30 juin 2008 JO du 28/3/2009
ENTREPRISE DU PAYSAGE N°3617	Dispositions de la convention collective (exclusions, réserves)	Convention collective nationale du 10/10/08 JO du 25/3/2009
HORLOGERIE – BIJOUTERIE (COMMERCE DE DETAILS) N°3240	Prime de fin d'année (réserves)	Avenant n° 18 du 20/3/2008 JO du 26/3/2009
JEUX, JOUETS (INDUSTRIE) N°3130	Salaires	Avenant n°31 du 21/10/2008 JO du 4 /3/2009
NAVIGATION LIBRE (PERSONNEL SEDENTAIRE) N°3216	Modification de l'intitulé et du champ d'application (exclusion)	Avenant n°12 du 18/1/2008 JO du 19/3/2009
QUINCAILLERIE (EMPLOYES, MAITRISES, CADRES) N°3311	Salaires	Avenant du 24/11/2008 JO du 4 /3/2009
TELEPHERIQUES (REMONTEES MECANIQUES) N°3122	Information des institutions représentatives du personnel	Avenant n° 36 du 25/6/2007 JO du 3 /3/2009
TOURISME (ORGANISMES) N°3175	Valeur du point (réserve)	Avenant du 26/11/2008 JO du 4 /3/2009
TRACTEURS ET MATERIELS AGRICOLES (COMMERCE ET REPARATIONS) N°3131	Clause de non concurrence Egalité professionnelle et mixité des emplois	Avenant du 17/04/2008 Avenant du 4/07/2008 JO du 4 /3/2009

<p>TRANSPORTS AERIEN (PERSONNEL AU SOL) N°3177</p>	<p>- Prévoyance décès et nettoyage des uniformes - Prorogation de l'accord visant à favoriser la participation à la commission nationale mixte du 23 octobre 2007</p>	<p>Avenant n° 79 du 16/9 /2008 Avenant n° 16 du 16/9 /2008 JO du 4 /3/2009</p>
<p>TRANSPORTS ROUTIERS N°3085</p>	<p>Salaires</p>	<p>Avenant n°2 du 27/10/2008 JO du 6 /3/2009</p>